



Bordeaux, le 17 juillet 2018

A l'attention des Présidents des CFA,

Des Secrétaires Généraux et Présidents des Organisations
syndicales des Employeurs et Salariés Régionaux.

A l'attention du président et secrétaire Général du CCCA

Messieurs les Présidents,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Notre organisation syndicale s'inquiète des différentes initiatives prises sur le périmètre de la Nouvelle Aquitaine qui ont à notre sens que pour but de retarder la mise en place d'un futur CFA-BTP sur la région Nouvelle Aquitaine, fusion qui a pour objectif de répondre aux exigences de la Loi Notre, et de mettre un seul interlocuteur auprès de notre Conseil Régional.

La décision du Poitou-Charentes et du Limousin de vouloir fusionner en deux temps ne peut répondre à la réalité administrative et organisationnelle, ni aux besoins des apprentis et du Personnel des différents CFA du Poitou-Charentes. Cette tentative de scission au motif qu'il y a des problèmes de management de la part de la Secrétaire Générale du BTP CFA Aquitaine avec un Président qui couvre ces faits, ne peut être un motif valable. L'«Etat actuel» de BTP CFA Aquitaine ne peut être jugé critique pour ces problèmes managériaux. Le Secrétaire Général et le Président de la future Association ne seront pas forcément les mêmes et à notre avis cela n'est pas du tout souhaitable que ce soit une personne déjà en place. De plus, cela poserait clairement des difficultés de perception de financements et une défiance des acteurs comme le Conseil Régional.

Sur la demande d'un bilan financier, il est clairement écrit dans le courrier du 6 juillet du CCCA-BTP qu'il prend en charge les frais d'appuis-conseils/études les charges administrative et immobilière des fusions-absorptions (évaluations, notaires, fiscalité des apports, etc.). Cette demande est donc validée de fait car c'est une nécessité d'un point de vue fiscal, et le CCCA-BTP s'engage à la prendre en charge. Nous avons du mal à comprendre que ce motif soit prétexte à scinder la fusion en deux temps.

D'autre part nous avons constaté que pour les négociations des statuts du futur CFA BTP Nouvelle Aquitaine, (le 19 juin à Bordeaux) certaines organisations d'employeurs voulaient verrouiller la future Association et cela au détriment même du paritarisme et de la représentativité afin de pouvoir à eux seules contrôler l'Association. Cela a bloqué la négociation et la CGT en est désolée, car c'est une perte de temps préjudiciable à la mise en place de la future association.

Nous en appelons à la raison toutes les organisations syndicales et de tous les présidents en place afin de faire table rase de ces blocages qui nous semblent être que des affaires de pouvoir entre individus ou entre organisations et de répondre favorablement au courrier du CCCA du 6 juillet 2018 pour relancer au plus vite la négociation des nouveaux statuts et d'acter dans l'intérêt général pour que nos CFA fusionnent d'ici le 1^{er} Janvier 2019.

Page 1/2



Bordeaux, le 17 juillet 2018

Seul l'intérêt de mettre en œuvre une meilleure offre de formation pour nos apprentis sur la Région Nouvelle Aquitaine doit-être le moteur de nos réflexions.

Nous devons aussi être vigilant que cette fusion ne laisse aucun salarié des CFA sur le bas-côté, ni ne mette en danger les CFA qui accueillent le moins d'apprentis eu égard à des montants de formations préfixés. Ces montants risqueraient ne pouvoir être absorbés les plus petites structures. Une vue strictement comptable ne doit pas s'opposer à la continuité de nos offres décentralisées de formations sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine dans le BTP. J'engage le CCCA à réfléchir avec tous les acteurs régionaux pour que certains CFA ne soient pas étouffés par des décisions d'uniformiser les couts ou de mise en concurrence de nos CFA BTP sur la Nouvelle Aquitaine.

C'est l'engagement ferme et sans équivoque qui motive notre délégation sur les discussions entre Organisations syndicales de salariés et d'employeurs sur les futurs statuts.

Nous restons ouverts à toutes les propositions pour que dès le début septembre nous avançons sur les futurs statuts qui devront être la colonne vertébrale de notre future Association.

Dans l'attente de vous lire, Recevez, Messieurs les Présidents, Messieurs les Secrétaires, nos salutations distinguées.

Pour l'URCBA CGT NA

Le Secrétaire

Denis BOUTINEAUD

Copie envoyée aux Secrétaires et Présidents Régionaux de la CAPEB, FFB, FRTP , SCOOP, CGT-FO ,CGC , CFDT ,CFTC ,CCCA ,FNCSBA CGT.

Aux Présidents des CFA BTP Aquitaine, CFA BTP Charente-Poitou, CFA BTP Limousin.